

Comité Citoyen de la Transition – Groupe Energie

Réunion n°7 du 25 mars 2024

Participant(e)s : Florence Querol, Jean-Pierre Collin, Jean-Pierre Gervois, Daniel Suchet, Candice Arnould, Gauthier Lasou, Pascal Verseux.

La présentation ayant servi de support, ses annexes et le présent compte rendu sont disponibles sur <https://www.bures-sur-yvette.fr/le-comite-citoyen-de-la-transition/>

1. Sensibilisation des habitants (pavillons) – voir slides 2 et 3

Retours positifs sur le dossier du Buressois de mars (extrait en annexe), qui « vulgarise » le contenu de notre formation par l’ALEC : pourquoi rénover (arguments d’ordre économique, patrimonial, écologique, réglementaire), par quoi commencer, pourquoi faire appel à l’ALEC.

A venir, la soirée « rénover malin » du 4 avril :

- Voir affiche en annexe, affichée dans la ville et directement publiée sur les sites de l’ALEC et de la CPS,
- A diffuser aussi par la ville via les panneaux lumineux, la newsletter, les réseaux sociaux,
- Jean-Pierre et Jean-Pierre proposent de faire une distribution personnalisée dans leurs quartiers : flyers en format A5 à leurs noms, à venir retirer en mairie en fin de semaine.

2. Sensibilisation des habitants (copropriétés) – voir slides 4 à 6

Retours positifs sur les balades thermiques menées dans 3 copropriétés (totalisant 150 logements et 45-50 personnes présentes) : succès, à reconduire l’hiver prochain en s’y prenant un peu plus tôt.

A venir, une soirée « rénover malin » avec l’ALEC, ciblée sur l’habitat collectif :

- Post-réunion : la date du 30 mai est pressentie,
- Cible prioritaire : la vingtaine de copropriétés identifiées selon des critères de taille (> 10 appartements), d’âge de construction (avant 1990), et d’étiquette DPE (D, E, F),
- D’ici cette soirée, travail de fourmi à faire pour identifier et sensibiliser les conseils syndicaux de ces copros : annonce, réseau des élus, porte-à-porte...

3. Précarité énergétique – voir slide 7

Une première réunion en petit comité a eu lieu début mars entre l’ALEC et le CCAS, pour coordonner les actions menées par l’une et par l’autre. Une prochaine réunion avec l’ensemble du CCAS sera organisée, pour monter par exemple une action commune en pied d’immeuble.

4. Quelques news concernant l’ALEC – voir slides 8 à 10

Gautier Brunet (qui nous avait formés en novembre) devient notre interlocuteur privilégié, et l’interface avec ses collègues spécialistes de chaque sujet.

5. Éléments d'information sur la loi APER – voir slides 11 à 13

A la réunion précédente, les objectifs de la loi APER, les éléments d'entrée concernant Bures, et les pistes pour en tirer parti, avaient été présentés. Les grandes lignes sont en train d'être formalisées par les services (Candice et urbanisme, en liaison avec le Département et l'agglomération), l'objectif est d'aboutir en automne 2024.

En marge, certains éléments doivent être éclaircis, notamment la réglementation sur l'installation de panneaux photovoltaïques dans les jardins (limites de puissance et de hauteur), dans un contexte « d'espace protégé ».